Turquie : une avocate inculpée pour insulte à l'Islam après avoir dénoncé le mariage de fillettes

12/12/2012 à 17h16

> *« Les mariages des fillettes à six ans sont justifiés par l'exemple de Mahomet » selon Maître Canan Arin*

Le taux d'assassinat des femmes a augmenté de 1400 % entre 2002 et 2009 en Turquie. Les mariages des fillettes à six ans sont justifiés par l'exemple de Mahomet, dit Maître Canan Arin. Les autorités turques, pour qui la réputation de Mahomet est plus importante que la vie et la sécurité des fillettes, veulent la faire taire.

Interview (extrait) :

« J'ai donné une conférence sur les mariages précoces et les mariages forcés comme formes de violence envers les femmes. J'ai utilisé deux exemples pour illustrer mon propos. Le premier est celui du prophète qui a épousé une fillette de sept ans. Le second est celui du président de la République turque : son épouse, la Première dame, avait 14 ans lors de leurs fiançailles et 15 ans lors du mariage. Ce sont des faits.

Pendant que je parlais, des jeunes hommes se sont levés et ont commencé à crier après moi. Ils disaient que mes propos étaient insultants et hors sujet. J'ai nié, et je leur ai dit qu'ils étaient libres de quitter la salle de conférence, ce qu'ils ont fait. Le lendemain, un autre groupe de jeunes hommes ont tenu une conférence de presse et m'ont dénoncée à la cour en m'accusant d'avoir insulté le prophète et le président de la République de Turquie. »

Lire l'article intégral

Merci Chris